

Nouveaux hôtels de ville en Belgique

A plusieurs reprises, des pouvoirs locaux, soucieux d'améliorer leurs services administratifs, nous ont questionnés en nous demandant de leur signaler les récentes réalisations communales, et principalement les nouveaux Hôtels de Villes érigés ou transformés ces temps derniers.

Nous sommes heureux de répondre à leurs suggestions, en publiant une série de renseignements sur des hôtels communaux neufs et sur ceux transformés en bâtiments réadaptés à une fonction municipale.

Nous publierons également des projets belges, des réalisations étrangères, et nous croyons affirmer que le sujet ne sera pas épuisé.

Certaines réalisations sont commentées par leur auteur. Un des premiers, l'architecte Joseph Moutschen, de Liège, nous a adressé les commentaires suivants :

LES MAISONS COMMUNALES DE VAUX-SOUS-CHEVREMONT, DE FLEMALLE-HAUTE ET D'ANGLEUR.

Après la guerre de 1914-18, la nécessité de nouvelles installations communales se faisant sentir dans plusieurs communes de l'agglomération liégeoise, il apparut qu'une bonne solution, quand la chose était possible, était de tirer parti d'anciennes demeures bourgeoises ou même de châteaux, devenues inadéquates pour les besoins actuels, et d'ailleurs grevées de lourds frais d'entretien.

Il fallait pour cela que la construction ancienne ait le volume et les dispositions intérieures nécessaires pour cadrer avec les nécessités administratives communales, tout en étant située en un emplacement suffisamment central, de rigueur pour toute maison communale.

C'est ce qui s'est produit entre autres, à Vaux-sous-Chèvremont, à Angleur et à Flémalle-Haute.

A Vaux-sous-Chèvremont, immédiatement après 1918, l'Administration racheta une villa relativement récente, qui, construite par un sujet allemand, avait été mise sous séquestre.

Cette villa, située en plein centre de la commune, était entourée d'un parc et d'un jardin.

Il fut très aisé de répartir une partie du parc pour la maison communale, tandis que sur le restant de la propriété, il fut construit des groupes d'habitations à bon marché.

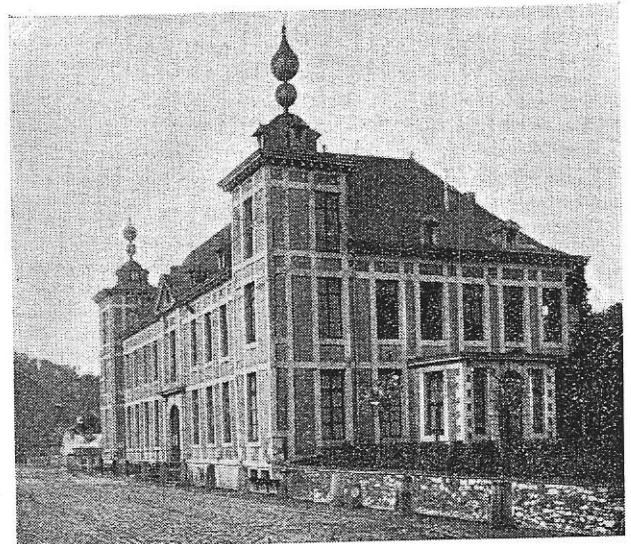
A l'intérieur de la villa elle-même, très peu de modifications furent nécessaires. Au total, les services communaux, même la salle des séances qui occupe les salons, furent logés avec facilité.

L'opération s'est avérée non seulement avan-

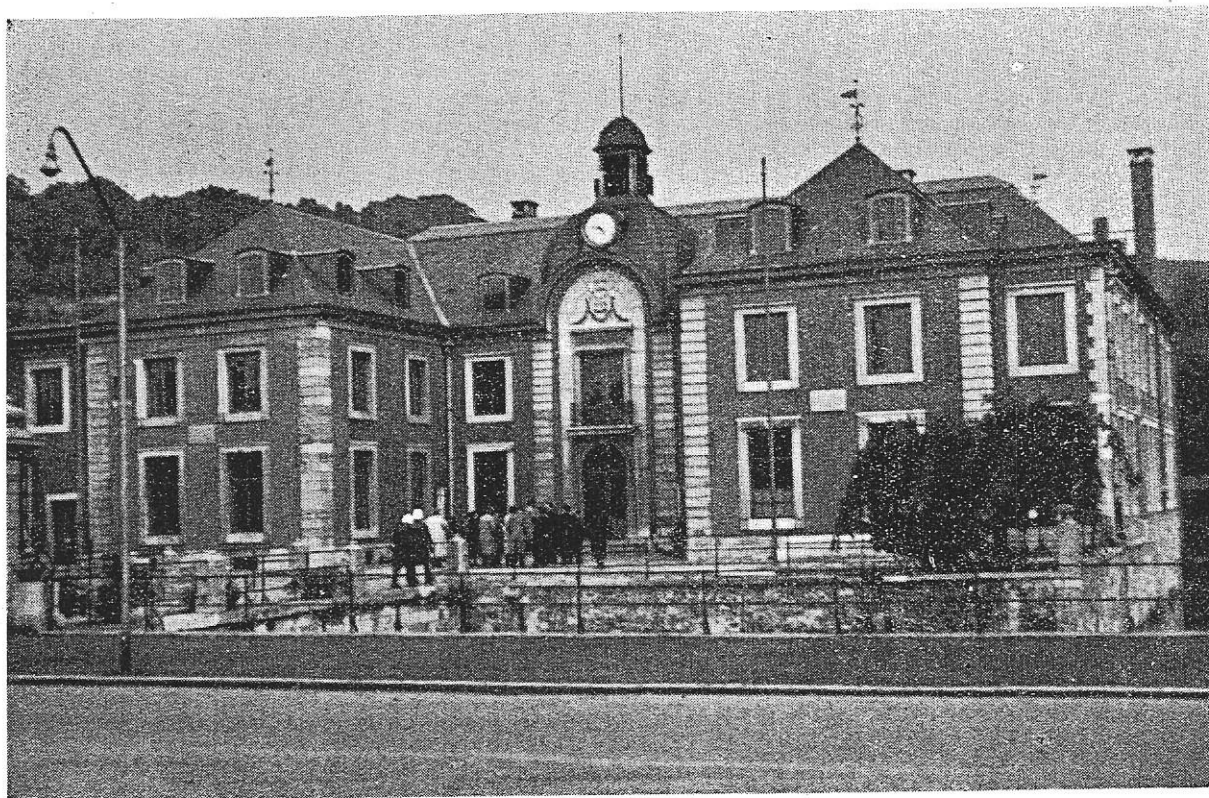
tageuse pour les deniers communaux, mais extrêmement profitable sur le plan urbanistique en intégrant au centre de la commune, des surfaces de terrains et d'espaces verts non négligeables, parmi des constructions assez compactes.

On peut seulement regretter que l'aspect général, malgré l'adjonction de quelques accessoires, panneaux d'affichage, hampes de drapeaux, etc. reste malgré tout celui d'une villa.

A Flémalle-Haute, les services communaux étaient logés jusque vers 1935, dans un groupe scolaire, qui, suivant la formule ancienne, comprenait un ensemble formé par la Maison com-



FLEMALLE-HAUTE : Hôtel de ville
inauguré le 18 septembre 1938. — 6.700 habitants



ANGLEUR : Hôtel de ville inauguré le 22 septembre 1951
Arch. : J. Moutschen — 10.000 habitants

munale l'Ecole des garçons et l'Ecole des filles.

En raison de la modernisation devenue inévitable du groupe scolaire, l'Administration envisagea son transfert dans un château précédé d'une douve et suivi d'un beau parc, le long de la route de Namur et au centre même de la commune.

Cette construction, le château Hacha, datait du XVI^e-XVII^e siècle, car les transformations furent assez nombreuses à ces époques.

Malgré la présence d'un porche traversant de part en part le bâtiment, et divisant en deux le rez-de-chaussée, l'adaptation des locaux, moyennant l'exécution d'une série de cloisons, fut cependant assez aisée.

La salle de Conseil et de mariage, le Collège, le Bourgmestre sont bien logés dans les salons. La police, le secrétariat et les bureaux déjà nombreux, de cette commune industrielle, en plein essor, se sont casés d'une manière suffisamment rationnelle aussi bien au point de vue du public que des relations internes.

Le parc, fort beau, n'a subi que peu de retouches pour devenir un des plus beaux parcs communaux de petite importance de toute la région.

Enfin, à la suite d'un concours qui eut lieu il y a quelques années, un Monument aux Morts fut adroitement placé à côté de la Maison communale et emboîté dans le parc, de manière à réaliser un ensemble harmonieux ne laissant aucun doute sur le caractère municipal aussi bien des constructions que du parc.

A Angleur, ancien lieu de séjour à la campagne des Princes-Evêques et des familles patriciennes de Liège, existe une série d'anciennes demeures nobles, dont une des plus importantes était le Château dit : de Peralta, du nom de son dernier propriétaire sud-américain qui fut ambassadeur en Belgique au siècle dernier.

Les services communaux se trouvaient dans une maison communale elle-même incorporée à un ancien groupe scolaire.

Comme à Flémalle-Haute, la modernisation

de ce groupe et les nécessités des services communaux, contreignirent l'Administration à envisager le transfert.

Vers 1937, les propriétaires des terrains dits : du Sart-Tilman, offrirent généreusement le Château à l'Administration à condition d'y loger les services communaux.

A ce moment, le château et son vaste domaine subissait des transformations, et, suivant des plans d'urbanisme, dressés de commun accord avec le Ministère des Travaux Publics et les services communaux, de très nombreuses constructions s'y érigeaient.

Le Château d'Angleur, tel qu'il existait en 1937, avait subi de très nombreuses transformations sur des fondations remontant certainement au XIV^e siècle, le dernier remaniement datant de 1882 donnait un château typique, isolé, entouré de douves avec de l'eau, comprenant un bâtiment central flanqué de deux ailes dont une avec une petite chapelle.

A cette époque, le château n'était pas dépourvu de certains éléments plus ou moins historiques : cheminées, lambris, plafonds décorés, ainsi qu'une chambre restée dans l'état de l'époque où Ferdinand de Lesseps, le constructeur français du canal de Suez l'avait habitée.

Sauf la démolition d'une cloison et la construction d'une autre, ainsi que la mise en place d'un clocheton avec carillon, offert également par le donateur et dont les tonalités furent fixées par Rénaldo Hahn, il apparut que tous les services se plaçaient avec une aisance particulière provenant de la grande ressemblance du plan et de la distribution de ce château avec celui d'un Hôtel de ville classique, tel qu'il en fut tant réalisé au XIX^e siècle.

Le bourgmestre d'Angleur, le regretté René Jadot, fit classer une partie du parc situé derrière le château dont il formait le prolongement naturel.

Les pièces d'eau, les arbres de haute futaie, les parterres, furent aménagés, les ferronneries érigées ainsi qu'un théâtre de verdure qui connût avant 1940, un beau succès.

Au total, cette réalisation apparut comme particulièrement réussie, car l'ancien château faisait désormais figure caractéristique d'Hôtel de ville avec sa silhouette, son balcon, son horloge, le clocheton, les hampes de drapeaux.

A l'intérieur, les services bien logés, et les salles de mariage, du conseil, du bourgmestre, se trouvaient dans des locaux pourvus de che-

minées et d'éléments anciens qui semblaient avoir existé pour cet usage.

Malheureusement, au début de la dernière guerre, un incendie détruisit une bonne partie de la nouvelle maison communale, et il fallu la remettre en état de manière à la terminer en 1943.

Lors des bombardements de la région liégeoise, après cette seconde transformation, l'Hôtel de ville fut touché plus durement encore et presque rasé. Il fallu attendre 1948 pour commencer une troisième remise en état; celle-ci est terminée et le nouvel Hôtel de ville, tel un phénix renaissant de ses cendres, fut inauguré fin septembre 1951.

Le cadre, exacte adaptation de ce château à sa destination communale, l'érection des nombreuses maisons nouvelles qui forment le quartier qui l'entoure, font certainement de l'Hôtel de ville d'Angleur, un des exemples les plus réussis de ce genre de transformation.

BLANKENBERGE.

Cette commune essentiellement balnéaire possède un record particulier en Belgique, celui d'une population flottante, due à l'Industrie touristique. Sa population normale est de 9.000 habitants environ. Elle passe à 25.000 entre Pâques et Pentecôte et des pointes de 225.000 au mois d'août ont été enregistrées. Ceci explique la nécessité qu'il y avait de réunir tous les services communaux dans un nouvel hôtel. Ce dernier fut inauguré le 30 décembre 1952. Les architectes sont Camille Vanden Berghe et Raymond Plisnier.

